

Séance du 4 novembre 2025

DCM N° 2025-66

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25
Date de la convocation		
29/10/2025		
Date d’Affichage		
05/11/2025		

L’an deux mil vingt-cinq

Et le quatre novembre

à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

20 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine BERTOLUCCI Marie Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUSAT Alexandre, DARNAUD Laure, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, FICO Aurélie, MARTEL Enzo.

5 Membres absents excusés (procurations) :

SIMONI-PIACENTINI Céline a donné procuration à POZZO DI BORGIO Louis

FINI René a donné procuration à CROCE-AJACCIO Catherine

SILVESTRI Dominique a donné procuration à GIAMARCHI Marie Dominique

FABRIZY Bernard a donné procuration à VEISON MARCELLI Nathalie

CASANOVA Jean-Pierre a donné procuration à BATTESTI Gilles

4 Absents : MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, NAPPO Michelle

Madame BERTOLUCCI Marie-Christine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération

Subvention Collège de Montesorio : réalisation d’un projet d’action éducative.

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} Adjointe au Maire déléguée aux finances, expose la demande du Collège de Montesorio qui sollicite pour équilibrer son budget une aide financière de la commune pour son projet d’action éducative dans les Hautes-Alpes prévu du 10 au 17 janvier 2026. Le projet est destiné aux élèves des classes de 5^{ème}. Elle précise que 8 élèves sur 25 sont domiciliés sur la commune, aussi elle propose de verser une subvention de 500 € au Collège de Montesorio.

Où l’exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

DECIDE

- De verser une aide financière de 500 € au Collège de Montesorio dans le cadre de l’action éducative susvisée.

DIT

- Que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2025 chapitre 65.

CHARGE

- Le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

